



# ENFANTS DE MERIMANJAKA

Déclarée à la Préfecture d'Evry N°0912015225 - J.O. du 26 avril 2008  
SIRET : 504 592 593 00033 - APE 8891A - RNA : W912001561

## BULLETIN D'ADHESION - PARRAINAGE - DON



241221171406M  
Année : 2024

DATE : \_\_\_\_\_

Merci de veiller à l'exactitude des informations données ci-après pour permettre l'établissement du reçu fiscal.

Tous les renseignements sont obligatoires !

**REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES** : nous considérons les données communiquées comme étant **strictement confidentielles**. Ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

Nous vous invitons à prendre connaissance des dispositions relatives à vos données personnelles depuis la page « Confidentialité » de notre site internet.

Dans tous les cas vous disposez du droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment par courrier simple ou électronique au siège social de l'association.

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_

| Cochez<br>la ou les cases<br>souhaitées | ACTION   | TOTAL |
|---|--|-------|
| <input type="checkbox"/>                | Je cotise à l'association pour 25€ par an :  |       |
| <input type="checkbox"/>                | Je parraine le nombre d'enfants ci-contre pour 20€ par an et par enfant : <input type="text"/>   |       |
| <input type="checkbox"/>                | Je fais un don à l'association du montant ci-contre :<br>Ce don est : <input type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Mensuel |       |
| <b>TOTAL GENERAL :</b>                  |  |       |

**Programme « 1 Repas Par Jour »** : je verse 5€ par mois pour l'alimentation des enfants.  
Vous pouvez régler annuellement (60€), par trimestre (15€), par bimestre (10€) ou chaque mois,  
impérativement par virement bancaire permanent. N'oubliez pas que cette action s'inscrit dans la durée !

### MODE DE PAIEMENT :

Chèque :

Virement unique :

Virement mensuel :

**REGLEMENT PAR CHEQUE** : Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Enfants de Merimanjaka »

**ADRESSE POSTALE DE L'ASSOCIATION :**

ENFANTS DE MERIMANJAKA

3 Chemin de la Melotterie - Le Mesnil-Guyon - 78270 LOMMOYE - FRANCE

**REGLEMENT PAR VIREMENT** : coordonnées bancaires de l'association

| Code banque | Code guichet | N° de compte | Clé | Domiciliation              |
|-------------|--------------|--------------|-----|----------------------------|
| 11425       | 00200        | 08001195651  | 03  | CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE |

#### IDENTIFICATION INTERNATIONALE

Code IBAN : FR76 1142 5002 0008 0011 9565 103

Code BIC : CEPAFRPP142

TITULAIRE DU COMPTE : ENFANTS DE MERIMANJAKA - 3 Chemin de la Melotterie - Le Mesnil-Guyon - 78270 LOMMOYE - FRANCE

AGENCE : 11425 00200 Banque des associations - 151 Rue D'Uelzen - 76230 BOIS GUILLAUME - FRANCE

**Pour chaque versement, vous recevrez un reçu fiscal.**

Le versement est susceptible d'ouvrir droit :

- Pour un particulier, à une réduction d'impôt égale à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Ainsi, un versement de 100€ ne vous coûtera en réalité que 34€.**

- Pour une personne morale (qu'elle soit bénéficiaire ou déficitaire), une déduction du résultat de l'exercice égale à 100% du montant versé dans la limite de 2,25 pour mille du chiffre d'affaires (art.238 bis du CGI).